



PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Avant la formation :

- Quand ? Avant l'inscription et la signature du contrat de formation
- Par quel moyen ? L'évaluation est effectuée avec un simulateur de conduite homologué
- Combien de temps ? L'évaluation dure environ 45 mn
- Quelles sont les compétences évaluées ?

Les habiletés pratiques (installation, démarrage/arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, respect des règles, temps de réaction, compétence psychomotrice, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme).

On ne tient pas compte de l'expérience déjà acquise mais uniquement des prédispositions.

Le candidat est évalué une 1ère fois avant qu'il ne débute sa formation.

Cette évaluation lui permet d'avoir une estimation du volume d'heures de formation nécessaire pour obtenir son permis de conduire.

Ainsi d'avoir une proposition tarifaire lui permettant d'estimer le budget nécessaire à sa formation avant même qu'il ne souscrive un contrat auprès de l'établissement de formation.

Cette évaluation est obligatoire et payante.

Les tarifs sont affichés en agence.

Ce test est obligatoire mais ne vous engage pas.

L'évaluation de départ vous permet d'obtenir une estimation qui est susceptible d'évoluer dans les 2 sens en fonction de plusieurs critères (absentéisme, maladie, fatigue, rythme de formation, disponibilités de l'élève, concentration, problèmes personnels, etc.).

Cette 1ère évaluation est effectuée en agence via un logiciel (logiciel de simulateur).

Elle porte sur vos prérequis en matière de connaissance des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule, les habiletés pratiques (installation, démarrage/arrêt, manipulation du volant, adaptation aux situations, respect des règles, temps de réaction, compétence psychomotrice, champs de vision, coordination motrice et mémoire visuelle à court terme).

Au cours de la formation :

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences indiquées dans votre programme de formation, au moins un bilan de vos compétences est organisé permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures définies lors de l'évaluation de départ.

En fin de formation :

En enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage pratique du permis de conduire.

Il s'effectue sous forme d'examen blanc en respectant les conditions de l'examen.